

SOMMAIRE

I – Rappel du contexte

II – Conférence « Développement durable : 5 compétences pour agir ».

III – Construisons notre cycle de formation entre adhérents de la Plate-forme 21

I - Rappel du contexte

Une action inscrite dans le projet associatif de la Plate-forme 21

« Chers adhérents et amis,

Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ?

Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux qui sont moins développés ? Comment faire en sorte de léguer une Terre en bonne santé à nos enfants ?

C'est pour apporter des réponses concrètes à ces questions qu'est né le concept de développement durable, "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

Pour y parvenir, les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile devront travailler main dans la main afin de réconcilier trois mondes qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'écologie et le social. A long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Afin de nous aider à appréhender cette complexité, notre projet associatif 2013-2017, voté en AG extraordinaire le 29 novembre 2012, prévoit que nous nous formions tous ensemble.

Loin de prétendre "donner des leçons" aux acteurs du Massif central, nous proposons ainsi à toutes les personnes issues des organisations adhérant à notre Association, de participer à un cycle de formation collective de bon niveau ».

Cette conférence d'ouverture va porter sur les 5 compétences qui permettent d'agir en faveur du développement durable, d'après la méthodologie du référentiel « compétences » national de l'Enseignement Supérieur. Nous vous proposons, à partir de cette réflexion, de construire tous ensemble notre programme de formation entre adhérents. Le cycle ainsi élaboré nous permettra d'apprendre à utiliser cette méthode d'analyse pour agir sur le développement durable, en l'appliquant à des problématiques que nous aurons choisies entre adhérents. Il permettra de répondre à nos attentes et d'avancer ensemble vers le développement durable, dans chacune de nos structures ».

Elie FAYETTE, Président de la Plate-forme 21

2 orientations de gouvernance interne	
1 Assurer les moyens pour un fonctionnement pérenne de la Plate-forme 21	Augmenter notre niveau de compétences en développement durable (adhérents et salariés) - Recourir aux grandes écoles et universités adhérentes pour se former.
	Développer les compétences et l'employabilité des salariés de l'association
	Développer l'appui aux administrateurs - Proposer une organisation par projet avec des adhérents référents, une évaluation et un suivi effectués par le Conseil d'administration. - Organiser des solutions pour permettre aux administrateurs de remplir leur rôle d'interface avec les adhérents et les salariés.
	Identifier et expérimenter de nouvelles actions pour diversifier les sources de financement - Développer la formation - Expérimenter l'accompagnement des territoires dans leurs démarches de prise en compte du développement durable - Développer des conventions d'objectifs avec les grands partenaires publics.
	Proposer une meilleure équité des cotisations et participations

II – Conférence « Développement durable » : 5 compétences pour agir »

Intervenant : Didier MULNET, formateur à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education.

1 – LE SCHÉMA DES 3 SPHÈRES OU DES 3 PILIERS : intérêts et limites

Tout le monde connaît le schéma des 3 « sphères » ou 3 « piliers » du développement durable, qui est apparu en traduction du rapport Brundtland, et que nous utilisons à la Plate-forme 21.

Ce schéma, qui nous sert de référence depuis une vingtaine d'années, nous dit que le développement durable repose sur trois « piliers » : efficacité économique, équité inter et intra générationnelle et préservation des ressources naturelles. Il nous dit que le développement durable se situe à l'intersection des 3 sphères, qu'il nous faut arriver à concilier.

Quels sont les intérêts et limites de ce schéma ?



UN SCHEMA QUI ENCOURAGE LE DIALOGUE, PAR SA PROPOSITION DE CONSENSUS ...

Le principal intérêt de ce schéma est d'encourager le dialogue. La preuve : nous sommes tous réunis aujourd'hui car le consensus qu'il propose est accepté par chacun d'entre nous, et c'est ce consensus qui motive notre participation à la Plate-forme 21.

... MAIS QUI S'ACCOMPAGNE DE MALENTENDUS

- Premier problème : nous appréhendons souvent ce schéma en confondant « **croissance** » (qui signifie « *augmentation de ...* ») et « **développement** » (qui signifie « *transformation de ...* »). Or, le développement durable ne consiste pas à « *faire plus de ce que l'on est habitué à faire* », mais de « *faire mieux en apportant des transformations* ».

- Second problème : en français, nous n'avons pas d'équivalent pour traduire le terme anglais « **sustainable** » de « *sustainable development* ». « *To sustain* » signifie « *tenir par le dessus, avec doigté* », comme on tiendrait un gros ballon avec nos doigts, qu'on pourrait réorienter sans effort. Nous avons envisagé un temps de traduire « *sustainable* » par « **soutenable** », mais on soutient par dessous, pas par le dessus, et soutenir ou porter à bout de bras suggère une idée d'efforts,

de difficulté, qui ne correspond pas au sens de « *sustainable* ».

En désespoir de cause, nous avons donc abandonné « *soutenable* » et opté pour « **durable** » qui ne convient pas mieux puisque cela signifie « *qui dure* ».

Ainsi, si nous confondons « *croissance* » et « *développement* » et qu'en plus, nous ajoutons « *durable* », nous avons vite fait de conclure que le développement durable consiste à « *continuer à faire comme on fait maintenant, le plus longtemps possible* », ce qui ne correspond en rien à ce qu'est le développement durable.

- Enfin, troisième problème : le schéma situe le développement durable à l'intersection des 3 sphères, or il s'agit d'un modèle théorique, qu'on ne rencontre pas dans la vraie vie ; en tous cas, moi, je ne l'ai jamais rencontré. Vous, si ?

Réponse d'un participant : certes, arriver à ce consensus est difficile. Mais si l'on considère un agriculteur qui produit des céréales, ces céréales ont une fonction économique et sociale puisqu'elles permettent à l'agriculteur de gagner sa vie tout en assurant l'alimentation humaine. Les céréales servent aussi à nourrir les animaux, qui après les avoir ingérées, rejettent du lisier qui peut servir à la production de biogaz, donc d'énergie. Le sous-produit de cette production d'énergie, appelé digestat, peut ensuite être utilisé pour enrichir les terres (intérêts économique et environnemental). On arrive ainsi à un système d'économie circulaire qui se rapproche du consensus « environnement/économie/social ».

Didier MULNET : Ce système permet surtout de concilier les sphères économique et environnementale, mais il conduit à augmenter la charge de travail de l'agriculteur, ce qui n'est pas forcément tenable pour lui dans la durée et interroge sur la dimension sociale. On ne peut pas gagner sur tous les tableaux. On est ainsi la plupart du temps dans une situation de dissensus, ou parfois dans une situation de consensus mou.

LES LIMITES DU SCHEMA CONSENSUEL ENTRE LES 3 SPHERES

• Première limite : nous avons des valeurs différentes, ce qui est normal ... et toutes sont à considérer



Le scarabée pique-prune
bloque l'autoroute A-28 !



⇒ Valeur « Durabilité faible » ou valeur « durabilité forte » :
l'histoire du Pique-prune

Le Pique-prune, Scarabée en voie de disparition, a pendant plusieurs années, bloqué la construction de l'autoroute A28 du côté du Mans.

Le Pique-prune nous amène à nous interroger sur ce qu'il représente pour nous et sur nos valeurs : il s'agit d'un animal en voie de disparition. Quand il aura disparu, ce sera définitif, on ne le reverra jamais.

Selon notre système de valeurs, nous pouvons alors :

- raisonner en terme de « **durabilité faible** », c'est-à-dire accepter cette disparition en considérant qu'elle est le prix à payer en échange d'un bienfait économique et social qui la compense ;
- ou raisonner en terme de « **durabilité forte** », c'est-à-dire considérer que rien ne pourra remplacer le Pique-prune s'il disparaît, ni compenser sa disparition.

⇒ Valeur « Sciences et techniques » et valeur « Comportement humain »

Certaines personnes misent sur la science et la technique pour le développement durable, alors que d'autres misent sur les changements de comportements des humains. Je suis sans doute un peu caricatural.

Remarque d'un participant : une même personne peut miser sur la technique ou la science pour résoudre un problème donné, et sur une modification de comportements pour un autre problème ...

Didier MULNET : tout à fait et il est important de ne pas opposer les deux, car nous avons à la fois besoin des sciences et techniques et besoin de changements de comportements.

• Seconde limite : faire du développement durable ne consiste pas à accumuler des connaissances

Le schéma des 3 sphères nous dit ce qu'est le développement durable, pas comment le faire ...

Faire du développement durable ne consiste pas à accumuler des connaissances en économie, en sciences sociales ou en écologie. Il ne s'agit pas d'ajouter des connaissances, comme on ajouterait des ingrédients pour faire une vinaigrette. Pour faire une vinaigrette, il suffit d'ajouter les ingrédients et de secouer. Facile ! Pour faire du développement durable, c'est un peu comme pour faire une mayonnaise : pour y parvenir, il faut un tour de main (savoir-faire), du temps, de la volonté.

Le développement durable renvoie au savoir-faire, au savoir-être et au pouvoir agir. C'est pourquoi il demande de raisonner en compétences.

La Plate-forme 21 est un outil pour acquérir ces compétences, grâce au dialogue entre acteurs d'horizons différents, ce qui est une première étape indispensable.



Mayonnaise



LE DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST METTRE EN ŒUVRE 5 COMPETENCES

C'est être capable ...

- d'évoluer dans un monde complexe, qui n'est jamais simple : cela nécessite d'avoir **une vision systémique** du monde, de comprendre qu'on ne peut isoler ou extraire un problème pour le raisonner à part ; il s'agit de prendre en compte tous les éléments pour nous aider à faire des choix, à décider de manière éclairée ;
- d'anticiper différents scénarios possibles pour demain pour nous préparer à agir : avoir **une vision prospective** du monde, avec ses incertitudes. Il ne s'agit pas de dresser des perspectives, continua-

- tions logiques de ce qui existe aujourd'hui, mais de s'intéresser aux changements possibles (non pas probables), en rupture avec le monde que nous connaissons aujourd'hui ;
- de savoir articuler son action individuelle avec l'action collective : **agir « collectif »** pour atteindre des résultats qu'on ne pourrait atteindre seul, ni en additionnant la somme des actions individuelles ;
 - de développer des **capacités d'adaptation, de résistance ou de mobilisation au changement**, pour nous inscrire dans une durabilité faible ou forte selon notre système de valeurs ;
 - **d'exercer notre responsabilité dans notre propre cadre éthique**, parce qu'on en a le devoir.

2 – LES 5 COMPÉTENCES PAR L'EXEMPLE

• 1 - La compétence « Vision systémique »

Si l'on ne prend pas en compte toutes les pièces d'un puzzle, on ne voit plus l'image qu'il représente.

Prenons comme exemple, la problématique de la présence du loup en Auvergne. C'est une question complexe qui renvoie à des considérations économiques, sociales et environnementales, mais aussi à des questions de gouvernance.



made by Freepik.com

→ D. MULNET : qui peut parler du loup ?

Un participant : des scientifiques, des associations, des éleveurs, les habitants d'un territoire, ...

→ D. MULNET : Imaginons que tu sois un éleveur. Que dirais-tu en tant qu'éleveur ?

Le participant « éleveur » : je demande l'abattage car le loup met en danger mes brebis.

→ Autre participant : si on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants, on ne peut pas se prononcer sur la question, on ne peut ni être pour ni être contre.

→ D. MULNET : Je dis à l'éleveur « *Attention, la France a signé en 1979 la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe. Tu vas payer si tu abats le loup !* ».

→ Le participant « éleveur » : Mais qui va payer ? Pourquoi faire comme si on ne voyait pas les 200 loups présents et leurs attaques avérées ?

→ Autre participant : Il n'y a pas d'aide financière qui peut compenser ce que l'éleveur perd en perdant ses brebis tuées par le loup. L'important pour lui, ce n'est pas la perte financière, mais la reconnaissance de son travail. L'éleveur demande le droit d'exister et d'exercer son travail.

→ D. MULNET : alors, il suffit de protéger le loup et les moutons !

→ Le participant « éleveur » : mais qui va payer ? L'État, la collectivité ? C'est le contribuable !

→ Autre participant : il y a l'éleveur qui ne veut rien entendre et l'éleveur qui remet en cause sa façon de travailler et qui au final, gagne plus d'argent qu'avant le changement de ses pratiques.

→ Un participant : le Gévaudan n'est pas loin...

→ D. MULNET : il y a donc une dimension culturelle également qui interfère.

→ D. MULNET au participant « éleveur » : s'il est décidé qu'on ne touche plus au loup, que fais-tu ?

→ Participant « éleveur » : je suis contraint de descendre dans la plaine, où il n'y a pas le loup, pour exercer mon activité.

→ Participant : le loup n'attaque les moutons que s'il n'a rien à manger ...

→ D. MULNET : ... sauf quand il a des petits, auquel cas il a besoin d'un bon gueuleton de temps en temps !

Autre participant : cela pose plus largement la question des prédateurs comme le lynx, le loup, l'ours...

→ D. MULNET : si on privilégie le loup en altitude, les paysages risquent de se fermer en montagne, ce qui n'est pas sans conséquences fâcheuses pour les puys, car nous perdons un peu de notre identité.

On est en train de déplacer le problème : si on lui laisse la montagne, le loup suivra le troupeau dans la plaine.

Cela nous amène à un problème d'éducation et de changement. Car les loups sont là, qu'on le veuille ou non. La question n'est pas de savoir si l'on est pour ou contre leur présence, mais de trouver des solutions pour qu'elle soit supportable et vivable pour les personnes qui vivent dans le territoire.

→ Participant (élu de Parc Naturel Régional) : avec une éducation et une bonne gouvernance, il est possible d'arriver à un système sans conflit. On a travaillé pendant trois ans avec les agriculteurs et on est arrivés grâce à une gouvernance *sur mesure*, à faire évoluer le discours d'une position binaire (pour vs contre) à

une approche de gestion des problèmes d'attaques. La gouvernance des questions vives ne peut se faire que *sur mesure*.

→ D. MULNET : en conclusion, que pouvons-nous retenir ?

- nous devons apprendre à ne pas poser les questions sur un mode binaire ;
- nous devons apprendre à rechercher toutes les causes des problèmes que nous avons à gérer et envisager les solutions concrètes. Par exemple, si l'on parle de changement climatique, montrer un ours en perdition au milieu de la mer est une mauvaise façon de poser le problème : en effet, parmi les gaz à effet de serre, certains ont un effet négatif sur le réchauffement climatique, d'autres un effet positif ; nous devons en revanche nous interroger sur les causes qui influent le plus sur le problème : la production de viande par exemple, le potentiel des énergies renouvelables.
- parler systémique, c'est envisager des scénarios, mettant en relation les causes et leurs conséquences.

Il était une fois, l'histoire du chêne et du geai

Les geais font partie des acteurs les plus efficaces de la dispersion des glands sur une longue distance. Ils propagent chacun 2 000 à 3 000 glands de chêne pédonculé chaque année, faisant remonter l'arbre vers le nord. Cependant, avec le réchauffement climatique, le chêne remonte moins vite que l'augmentation des températures. Ainsi, ses graines seront de plus en plus exposées à des températures peu favorables à leur développement, jusqu'à un point de rupture.

• 2 - La compétence « Vision prospective »

A quoi cela sert-il de faire de la prospective si l'on ne peut pas agir sur l'avenir ?

La prospective, ce n'est pas la perspective (résultat probable compte tenu de ce qui se passe actuellement), ce n'est pas continuer ce que l'on a toujours fait, c'est envisager l'incertain, l'inenvisageable.

Qu'est-ce qui change en Auvergne ?

Un participant : la fusion de la région avec Rhône-Alpes qui va changer les priorités.

Une participante : l'arrachage des haies dans le bocage bourbonnais, pour semer des céréales. Dans dix ans, cela posera un problème d'identité paysagère.

Un participant : la suppression des haies se traduit par une aggravation de l'érosion par ruissellement.

Un participant : la végétalisation des sommets ...

Un autre participant : l'installation de nouveaux parasites liée à la hausse des températures. Certains ont un impact sur les cultures, d'autres sur la santé. Par exemple : des cas de chikungunya ont été repérés à Montpellier ou dans le Tarn et Garonne. Pour tuer les moustiques qui transmettent la maladie à l'homme, on a recours à un nouveau système d'épuration des eaux, qui demande un surcoût en énergie).

Un autre participant : la remontée des cigales, qui présente un danger ou pas ... mais qui empêche de faire la sieste !

D. MULNET : on hiérarchise en fonction de la place et du moment depuis lequel on se situe.

La prospective s'appuie sur un constat : ce qui arrive ne correspond jamais ce que l'on avait prévu.

La prospective n'a pas pour objet de prévenir l'avenir, comme s'il était déjà écrit, mais de construire l'avenir en tant qu'hommes agissant, pouvant influencer sur les avenir possibles pour choisir sa voie.

Elle sert à anticiper des situations ce que l'on n'attend pas, à réfléchir aux moyens à prendre dès aujourd'hui pour anticiper demain, en se disant que l'avenir est indéterminé et ouvert. A nous de le construire par nos choix d'action.

L'exemple d'AZF

Ainsi, quand l'usine du producteur d'engrais AZF3 située à Toulouse explosa en 2001, personne n'avait imaginé qu'une explosion aurait lieu à partir du stock de nitrates. En revanche, la possibilité qu'un avion s'écrase sur l'usine, bien que peu probable, avait été envisagée : les membres de l'usine avaient été formés aux gestes d'appui à la population. L'apprentissage de ces gestes a finalement été très utile après l'explosion pour aider la population.

• 3 - La compétence collective

Le développement durable nécessite que nous agissions collectivement pour créer des synergies plus efficaces que la somme des actions individuelles.

Prenons l'exemple du « facteur 4 » : cet engagement écologique consiste à diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, c'est-à-dire de 20 % d'ici 2020 et de 75 % d'ici 2050.

Cela signifie de réduire notre production de gaz à effet de serre de 2 % par an jusqu'en 2050, et de faire passer notre consommation individuelle d'énergie primaire de 4 à 1,8 tonnes d'équivalent pétrole.

Aujourd'hui, l'Europe en est à moins 18 % de consommation d'énergie. Les 20 % sont donc tenables.

Cependant, notre consommation d'énergie est corrélée à la croissance économique. Si la croissance augmente, notre consommation augmente.

Les énergies renouvelables représentent 13 % de notre énergie en Europe : la France est très en retard, mais la performance reste réaliste à l'échelle de l'Europe.

Enfin, nous sommes très en retard en matière de performance énergétique.

L'éducation systémique permet d'avoir un regard critique.

Si la France est seule à appliquer le « facteur 4 », elle ne parviendra à réduire les GES que de 0,8 %, ce qui sera sans effet sur le changement climatique.

Conclusion : être exemplaire ne suffit pas. Tous ensemble, collectivement, nous pouvons atteindre des résultats inatteignables seul, ou inatteignable par la somme de nos actions individuelles.



Le facteur 4 : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % en 2020 et de 75 % en 2050

Cela signifie :

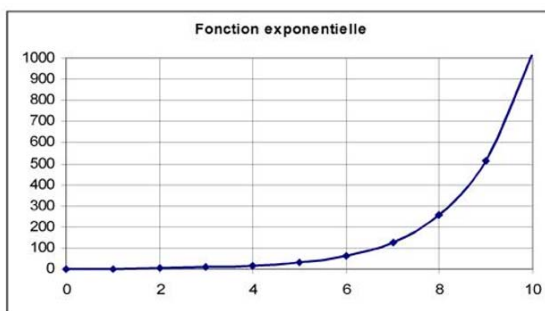
- réduire la production de gaz à effet de serre de 2% par an jusqu'en 2050
- passer d'une consommation en énergie primaire de 4 à 1,8 tonnes d'équivalent pétrole par personne.

Taux d'accroissement (% par an)	Temps de doublement (années)
0,1	720
0,5	144
1,0	72
2,0	36
3,0	24
4,0	18
5,0	14
6,0	12
7,0	10
10,0	7



ACTÉ
LABORATOIRE
activité > connaissance
transmission > éducation

espe École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Clermont-Auvergne



Conférence du 22 octobre 2014

• 4 - La compétence « Adaptation au changement »

Des changements auront lieu, face auxquels nous aurons plus ou moins la compétence de nous adapter.

Ces changements pourront être :

- subis ou volontaires (nous ne les percevrons alors pas de la même façon, selon que nous souhaitons les favoriser ou que nous sommes contraints de nous y accommoder)
- progressif ou rapides (les changements progressifs sont moins perceptibles que les changements rapides caractéristiques des crises)
- positifs et négatifs (tout changement comprend à la fois du positif et du négatif)
- réversible ou non (chacun aura son propre regard sur le caractère acceptable ou non de la non

réversibilité, comme on a pu le voir avec le Pique-prune. De plus, il faut faire avec l'inertie du système qui continue de produire ses effets, bien qu'on ait commencé à changer. C'est comme une distance de freinage avant l'arrêt. Si le Pique-prune disparaît, cela ne changera rien au climat).

Notre problème, depuis la nuit des temps, réside dans notre résistance au changement.

Nous avons alors deux façons de réagir :



1°) L'adaptation par l'accommodation : ex. la bouteille de lait équitable.

Doit-on être pour ou contre ce lait équitable ?

Je suis POUR les 10 centimes de plus reversés à l'éleveur, qui augmentent son pouvoir d'achat ... mais je suis CONTRE le bilan énergétique de ce lait, produit en Auvergne pour un tiers, et en bas Poitou et Dijon pour les deux tiers restants, qui embouteillé à Dijon, revient ensuite en Auvergne pour être commercialisé.

Le but de la démarche est de produire un lait plus équitable, dont la plus value permettra de construire une usine localement.

Or, cet objectif qui n'est pas encore atteint aujourd'hui, nous amène à reconsidérer l'idée de condamner la situation actuelle. Il peut être utile, pour le développement durable à terme, d'accepter des situations non durables à court terme.



2°) L'adaptation par la rupture avec les habitudes du passé

Il y a 20 ans, on n'aurait jamais eu l'idée de jeter des légumes moches.

Comme ces légumes faisaient partie des invendus, ils ont progressivement disparus des étals.

Aujourd'hui, une campagne contre le gaspillage alimentaire fait la promotion des légumes moches en rappelant qu'ils sont aussi bons que les légumes bien calibrés... même si leur aspect n'est pas parfait.

Choisir ou refuser les légumes moches renvoie à notre capacité à agir en fonction de nos valeurs de durabilité forte ou faible. Ces choix relèvent de la responsabilité et de l'éthique.

• 5 - La compétence « Responsabilité et éthique »

Ainsi, nous avons à exercer notre responsabilité individuelle et collective, à notre échelle, dans notre cadre éthique.

L'éthique, cela veut tout dire et rien dire. Ce n'est pas une méthodologie qui indique la « bonne solution » face à un problème de choix, mais un système de justification de nos choix (« au nom de quoi je peux dire que ma décision est la bonne ou la moins mauvaise »).

Il existe 4 éthiques :

- l'éthique des vertus, qui fait référence aux valeurs propres à l'individu et peut tendre vers le bien-pensant ;
- l'éthique des normes, qui est la conformation aux normes en vigueur (labels, lois, ...) ;
- l'éthique déontologique, pour laquelle les moyens utilisés ont une importance
- l'éthique conséquentialiste, pour laquelle seules importent les conséquences, peu importent les moyens.

3 – EN CONCLUSION : 5 compétences indissociables pour faire du développement durable

La systémique sert à appréhender un problème dans toutes ses dimensions, pour ne pas en avoir une vue réductrice qui compromettrait la clairvoyance de nos décisions. Elle aide à choisir, place les individus en situation de choix, ce qui est la base du contrat social.

La prospective nous permet d'envisager différents chemins, pour éclairer aujourd'hui de manière à préparer l'action pour demain. Le drame, c'est que demain n'a rien à voir avec aujourd'hui, aussi sommes-nous tentés de considérer que ce qui ne fait pas sens aujourd'hui n'a pas de sens pour demain.

L'action collective nous permet d'agir avec efficacité pour apporter des changements que l'on ne pourrait apporter seul ou par l'addition des actions individuelles prises séparément.

L'adaptation au changement, avant d'induire et d'accompagner le changement, on se demande s'il est utile de changer. Dans notre monde, on fait du changement quelque chose de « magnifique » ... or, chacun est libre de ne pas changer pendant un moment.

Ces 5 compétences sont indispensables et à utiliser toutes ensemble de manières indissociables pour faire du développement durable. L'une ne prévaut pas sur l'autre. Elles sont toutes utiles et interdépendantes.

Or, souvent, on utilise l'approche systémique mais on oublie les autres compétences.

C'est pourquoi les Grandes écoles et les Universités les ont intégrées dans leur référentiel de compétences.

Parce que le développement durable ne se résume pas à une accumulation de savoirs, l'apprentissage des 5 compétences ne peut s'effectuer à l'aide de livres. Il reste donc à définir des outils pour s'approprier leur mise en pratique, car on n'en dispose pas à ce jour. Ils restent à inventer.